

Source :



Nathalie Geijsbregts a disparu il y a 15 ans : son père diffuse une photo "actualisée"

Il y a quinze ans aujourd'hui que Nathalie Geijsbregts disparaissait à Bertem (près de Louvain). Aucune trace n'a été découverte de la fillette alors âgée de dix ans. Les membres de sa famille se rendront aujourd'hui, dans l'intimité, devant la pierre commémorant sa disparition installée sur le lieu où elle a été vue pour la dernière fois. Eric Geijsbregts présentera ensuite au cours d'une conférence de presse **une photo, montrant la physionomie que pourrait avoir aujourd'hui sa fille**. Il expliquera où en est l'enquête.

Nathalie Geijsbregts avait été déposée par ses parents à un arrêt près de la Boskee, à un jet de pierre de la Tervuursesteenweg à Leefdaal (Bertem) où elle devait prendre le bus scolaire. Un témoin a vu Nathalie Geijsbregts à cet endroit à l'arrière d'une Toyota grise. On ne l'a plus vue depuis lors.

Au fil des ans, sa disparition a été reliée à des tueurs en série comme **Marc Dutroux, Michel Fourniret ou Michel Stockx** mais ces pistes n'ont pas abouti. Michel Stockx, un routier néerlandais condamné aux Pays-Bas pour l'assassinat et le viol de trois enfants, a été considéré comme le suspect numéro un. Un codétenu l'avait accusé de l'assassinat de Nathalie Geijsbregts. Il avait été livré à la justice belge qui l'avait longuement interrogé, sans succès. La justice louvaniste soupçonnait Stockx d'être venu spécialement de Colmar avec son camion pour enlever la jeune fille. Il aurait caché ce déplacement en trafiquant son tachygraphe. Il est mort il y a près de cinq ans en prison aux Pays-Bas. Il a succombé après s'être brûlé en cellule. "

RTL.BE 26 février 2006

Mandat d'arrêt dans l'affaire Nathalie Geijsbregts

Le juge d'instruction en charge du dossier de la disparition de **Nathalie Geijsbregts** (*photo "actualisée"*) a placé hier un suspect sous mandat d'arrêt après une perquisition à Rotselaar. L'homme de 48 ans est soupçonné d'avoir enlevé la jeune fille il y a seize ans. Il nie les faits.

Selon le juge d'instruction, il y a cependant suffisamment d'éléments probants pour le placer sous mandat d'arrêt. Après la perquisition de hier dans son habitation de Roetselaar, le suspect a concédé qu'il téléchargeait de la pédopornographie sur son ordinateur.

Le parquet et les services de police continuent à mener l'enquête aujourd'hui. "

RTL.BE 16 avril 2007